

SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU GRADE D'A.T.S.E.M. PRINCIPAL DE 2^E CLASSE

Ville de LYON - Session 2017

P.V d'audition du 28 avril 2017

L'an deux mille dix- sept, le 28 avril à 8h00 s'est réunie à Sainte Foy-lès-Lyon, la commission d'évaluation mise en place au titre de l'année 2017 par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon conformément à la convention signée avec la commune de LYON, pour l'organisation d'une sélection professionnelle d'accès au grade d'A.T.S.E.M.

9 emplois étaient ouverts.

La commission a été constituée conformément aux dispositions du décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié.

Etaient présents les membres désignés par arrêté n°2017-325 devant procéder à l'audition des candidats dont le dossier a été déclaré recevable, en vue d'apprécier leur aptitude à exercer les missions du cadre d'emplois des A.T.S.E.M. auquel la sélection professionnelle donne accès :

- Eliane COUTURIER, chargée de mission, expertise concours, désignée par la Présidente du cdg69, présidant la commission,
- Sabrina FRAGNE, personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69,
- Alexis LESECQ, fonctionnaire de catégorie A de la Ville de LYON.

L'audition d'une durée de 20 minutes consiste en un entretien à partir du dossier remis par le candidat au moment de son inscription et ayant pour point de départ un exposé de 5 minutes de l'intéressé sur les acquis de son expérience professionnelle.

Le dossier mentionné précédemment comporte une lettre de candidature et un curriculum vitae. Tout élément complémentaire permettant à la commission d'apprécier le parcours professionnel du candidat, tels que ses titres, attestations de stage, de formations, de travaux ou d'œuvres, peut être joint au dossier.

Après étude des dossiers et audition des dix candidates inscrites, la commission a déclaré l'aptitude de huit d'entre elles à être intégrées au grade d'A.T.S.E.M. La liste d'aptitude arrêtée à 8 agents et établie par ordre alphabétique est jointe en annexe.

La séance a été levée à 16h40

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personnalité qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER	Sabrina FRAGNE	Alexis LESECQ
		

LISTE D'APTITUDE ÉTABLIE À L'ISSUE DES AUDITIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DES
SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012

VILLE DE LYON - Session 2017

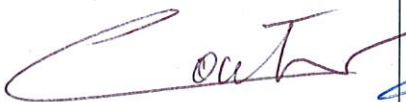


Auditions du 28 avril 2017

Accès au grade d'A.T.S.E.M. principal de 2^e classe

Après étude des dossiers et audition des dix candidates inscrites, la commission a déclaré l'aptitude à être intégrées au grade d'A.T.S.E.M. principal de 2^e classe de huit d'entre elles.

La liste d'aptitude arrêtée à 8 agents est établie comme suit :

BAOUNI	Sihame	née le 28/11/1977
BOUCRY	Maria-Gabriela	née le 11/01/1991
CHAPOT	Jessica	née le 04/12/1985
HIAHUAT-GADOU	Sandra	née le 05/07/1984
LAPLACE	Marie-Hélène	née le 12/03/1968
SEROUX	Sandra	née le 20/01/1981
PISCAGLIA	Jessica	née le 10/04/1985
SEVAGAMY	Yolande	née le 26/12/1965

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER	Sabrina FRAGNE	Alexis LESECQ
		

Liste affichée le

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant sa publicité